



Vous n'y pourrez rien M. Vezinhet...

Le Conseil Général a décidé de faire appel du jugement de non-lieu rendu par la justice envers les militants de l'Association PREVHE. Ce jugement que nous avons décidé de publier sur le web explique en détails pourquoi aucune charge n'a été retenue contre nous et pourquoi notre intervention dans la grotte était nécessaire pour la transparence des études. Qu'est ce qui peut motiver aujourd'hui l'acharnement du Conseil Général contre de simples citoyens traités comme des voyous ? Faut-il y voir une perte complète du sens des valeurs de la République ? Est il digne de notre démocratie d'utiliser l'argent des contribuables à essayer d'écraser de simples citoyens contre l'avis d'un procureur de la république. Certes, le fond est légal et les avocats du Conseil Général ont déjà annoncé dans les médias qu'ils sont prêts à aller en cour de cassation s'ils perdent en appel... Que d'argent public gaspillé...

Pourquoi nous faisons-vous donc si peur ? Etes-vous vexés ? Auriez-vous quelque chose à cacher ? Ce mode de fonctionnement liberticide est indigne de notre pays et en totale contradiction avec les principes de participation des citoyens dans lesquels vous vous drapiez lors de vos meetings. Cette obsession de communication et d'apparence conduit notre société vers le déclin de ses valeurs fondatrices: la sincérité, la confiance, la liberté, la fraternité et nous conduit à la peur, l'égoïsme, l'hypocrisie et la méfiance. Notre société est suffisamment malade de ces travers pour que vous ne veniez les mettre au rang de méthode de gestion d'une collectivité territoriale aussi importante que le département. L'Association s'en est toujours strictement tenu aux plans environnementaux, scientifiques et juridiques parce que nous avons confiance dans nos institutions. La loi nous a protégé parce que nous l'avons respectée. Il en va, je crois, de la justice comme des résultats scientifiques : la vérité finit toujours par triompher même si la route est quelquefois longue. Vous n'y pourrez absolument rien Monsieur Vezinhet...

La liberté scientifique est en danger!

Les scientifiques ont-ils le droit de publier leurs résultats lorsqu'ils vont à l'encontre d'un projet dangereux ?

Des scientifiques doivent-il se taire devant les caprices d'un élu aussi menaçant soit-il ?

Ce sont bien ces questions qui sont posés par la nouvelle tentative du Conseil Général de l'Hérault de faire taire un chercheur et deux professeurs coupables d'avoir obtenu et publié des résultats qui prouvent que le pompage des Cent-Fonts menace la vallée de la Buèges et aura des impacts importants sur la qualité du fleuve Hérault.

La recette est simple pour se débarrasser de scientifiques gênants (qui publient leurs résultats) rien de tel que de les prendre à la gorge. Pour cela, il suffit de déposer une plainte outrageusement grave qui provoquera l'ouverture d'une instruction pénale, une convocation chez un juge, un interrogatoire, une enquête, des frais de procédure et d'avocats. Pour les agresseurs l'utilisation de l'argent public est facile, pour les simples citoyens agressés il leur faut se débattre et payer pour se défendre.

Le plus grave, dans ce contexte, est l'absence de réponse sur le fond scientifique. **Si nos résultats étaient faux ce serait tellement simple de leur apporter un démenti catégorique en développant un argumentaire scientifique clair et rigoureux.**

(Suite page 2)

Sommaire :

- Vous n'y pourrez rien M. Vezinhet
- La liberté scientifique en danger!
- Synthèse des résultats du pompage de 2005..
- Dernières nouvelles de l'association
- Vous pouvez sauver la PREVHE de l'écrasement financier

La liberté scientifique est en danger

(Suite de la page 1)

Les résultats que nous présentons dans les deux pages centrales de ce numéro sont clairs. Ils ne proviennent pas de délires imaginaires. Ils sont basés sur des enregistrements officiels, effectués sous la responsabilité du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Ils sont accessibles à tous auprès du Conseil Général de l'Hérault. Ces résultats ont été présentés devant le 21^{ème} congrès de la Réunion des Sciences de la Terre organisé par la Société Géologique de France, à Dijon, au début de ce mois. Chacun pourra trouver le texte du résumé de cette présentation dans le programme officiel et sur le site web du colloque. Ils font par ailleurs l'objet d'un article soumis pour expertise à une revue scientifique internationale.

Bien que nous ayons été innocentés par le Procureur de la République, l'argent public est de nouveau utilisé pour nous écraser par une procédure d'appel devant le tribunal pénal.

Nous en appelons aujourd'hui à tous nos collègues scientifiques pour que cesse ces scandales de la non-réponse scientifique et de l'intimidation.

Vous pouvez nous aider en vous intéressant au problème (nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions), si vous le souhaitez en participant au groupe des scientifiques qui travaillent aux études (confidentialité garantie), en diffusant cet appel à un maximum de collègues autour de vous, en participant même pour quelques euros à la souscription nationale que nous lançons.

Synthèse des résultats du pompage de l'été 2005

L'Association PREVHE avait fait ses propres mesures lors des tests de pompage. Les résultats en avaient été publiés au jour le jour dès le mois d'août 2005 (voir HCF n° sur le site PREVHE). C'était un pari audacieux que nous savions pouvoir prendre. Depuis, en application de la convention d'Arrhus, nous avons exigé et obtenu l'intégralité des données brutes enregistrées sous le contrôle du BRGM et nous les avons intégralement retraitées. C'est un challenge impossible que d'essayer de résumer en quelques mots ce qui a pris plusieurs mois de travail pour plusieurs scientifiques de l'association qui ont du rebâtir de toute pièces un logiciel de traitement de données et d'analyse (disponible sur demande).

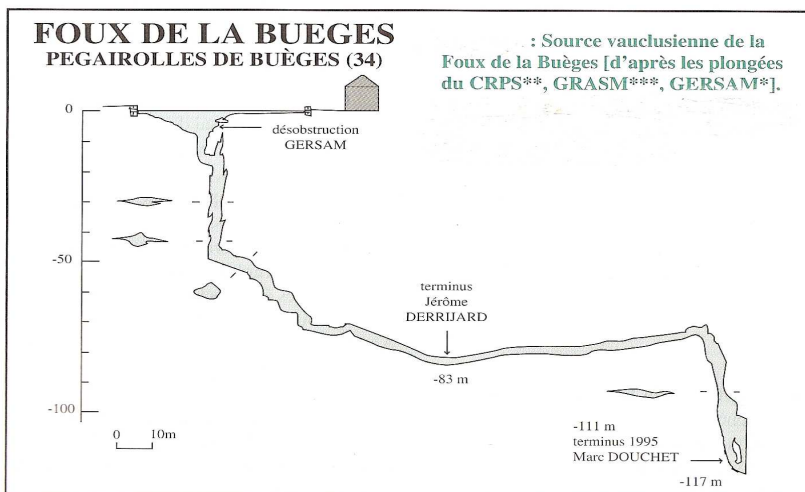
Ces résultats ont été rédigés et soumis à une revue scientifique internationale spécialisée. Le texte de l'article est également disponible sur demande seulement (tant que le processus de revue est en cours). Le résumé de la présentation faite des résultats est en ligne sur le site.

Il est important aujourd'hui de rappeler quelques points.

La résurgence des Cent-Fonts alimente naturellement l'Hérault. Cet apport est vital pour le fleuve notamment en période d'étiage.

Le projet d'exploitation des Cent-Fonts était censé ne pas toucher à cette eau mais fonctionner sur une réserve qui devait baisser pendant l'été et se remplir au moment des crues.

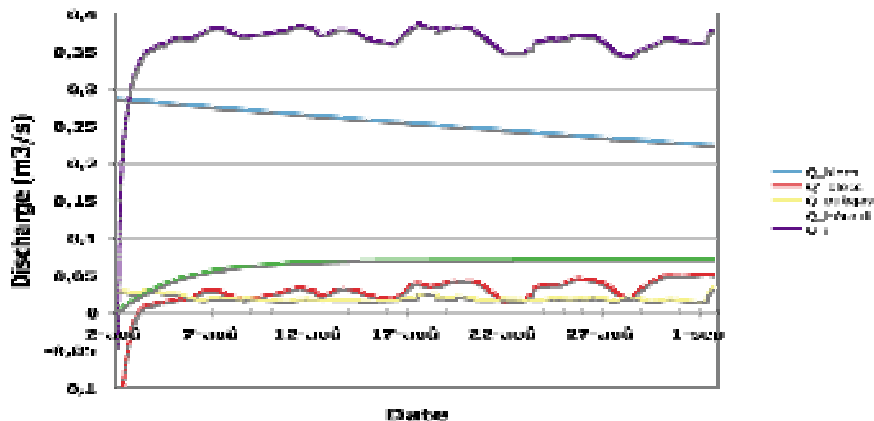
Les sources et les zones humides des griffons ne devaient donc pas être menacées.



- 1) Profil de la source de la Buèges. La source présente une racine profonde, explorée seulement en partie par des plongeurs. Elle se propage sous terre sur plus de 100 m de profondeur. Le niveau le plus profond n'est pas connu mais est de toute manière inférieur à celui de la résurgence des Cent-Fonts. Dire qu'aucune connexion n'existe entre les deux alors que le lieu même de la source est à la croisée des failles de la Séranne et de la faille des Cévennes relève du vœu pieu.

(Suite de la page 2)

Pour cela il fallait pomper plus que le débit de base de la résurgence pour pouvoir, sur cette quantité pompée, rendre à l'Hérault ce débit de base ainsi que l'eau de l'Hérault qui envahit directement le système de pompage. Seule la différence pouvait être conservée pour l'exploitation.



Tout ceci n'était que belles promesses et beaux discours. Est ce pour tenter de sauver la face après le fiasco que représente ces dix ans d'étude et ces dizaines de millions investis pour rien? Toujours est t'il que le changement de la courbe de tarage de la source entre les études précédentes et celles de l'été 2005 permet de diminuer artificiellement le débit de la résurgence de près de 50 l/s. Et du coup, à la manière d'un bilan comptable dont on aurait minimisé les dettes, tout va mieux... cette eau qui a disparu... il n'y a plus besoin de la rendre.

1) Résultat des calculs thermométriques de l'intrusion de l'Hérault et des contributions respectives de la Buèges de l'Hérault et de la contribution supplémentaire liée au rabattement du niveau dans le drain karstique. Les résultats montrent que la capacité de production est de 40 l/s environ. Tout prélèvement d'eau supplémentaire sera fait au détriment de l'Hérault par disparition de l'eau de la résurgence qui y arrivait naturellement ou par non-restitution de la totalité de l'intrusion de l'Hérault.

De la même manière l'intrusion de l'Hérault dans le système de pompage est diminué de près de 50 l/s. Même les propres captages effectués par le BRGM pendant le pompage contredisent ouvertement le chiffre annoncé de 30 l/s. Tous les résultats convergent pour montrer que l'intrusion est comprise entre 60 et 80 l/s. La aussi d'un coup de baguette magique cette eau disparaît mais pas pour tout le monde... il n'y a plus besoin de la rendre non plus!

50 + 50 = 100 l/s de perte de débit pour le fleuve soit environ 5% de son cours d'étiage! La cellule sécheresse de la MISE à écrit dans son bulletin du 20 juillet 2006 (page 9) : »les milieux aquatiques (de l'Hérault) ont atteint, aujourd'hui, un point d'équilibre instable. Toute nouvelle perturbation sera fatale pour la faune aquatique « (sic). Mais à quoi jouez vous? Pour qui? Pourquoi? Pour sauver la face de qui?

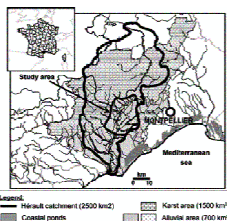
Parlons de la vallée de la Buèges. Le rapport officiel continue à prétendre qu'il n'y a aucune influence alors que les enregistrements montrent exactement l'inverse. Le 20 juillet 2005, jour précis où commence les essais le tarissement de la source de la Buèges est multiplié par 4!. **Nous attendons toujours une réponse sur ce merveilleux hasard qui fait que, bien qu'il n'y ait aucun impact du pompage des Cent-Fonts sur la source de la Buèges, le jour même où la pompe est lancée le taux de tarissement est multiplié par 4 selon les données enregistrées par le Conseil Général à la source de la Buèges...** Là aussi, mais à quoi jouez vous? Voulez vous vraiment condamner la vallée de la Buèges à passer plusieurs mois par ans en condition d'étiage maximum au lieu de quelques jours comme c'est le cas en conditions naturelles?

Parlons enfin des crustacés cavernicoles et de cette étude que vos avez commandée à l'université de Lyon. Comment pouvez vous maintenir que la faune ne risque rien alors que tout dans le dernier rapport du BRGM va dans le sens contraire?. Est ce parce qu'elle conclu que les études menées jusqu'à maintenant sont insuffisantes pour prendre des décisions? Est-ce parce qu'elle conclu que les pompages sont effectivement dangereux pour la faune? ou est ce enfin parce qu'elle conclue que ce que vous allez détruire sans vergogne est effectivement un patrimoine mondial?

Faut-il parlé de négligences, d'erreurs, d'omissions ou d'oublis? Nous poserons cette question et d'autres tant que nous n'obtiendrons pas de réponse sur les points, pourtant clairs, que nous avons mentionné ci-dessus... Pour ceux qui veulent télécharger le rapport :

<http://www.brgm.fr/publication/pubDetailRapportSP.jsp?id=RSP-BRGM/RP-54865-FR>.

Dernières nouvelles de l'Association



PREVHE

24 rue Cor de Nostra Dona
34150 Saint Guilhem le Désert

Téléphone : 06 08 95 74 76
Télécopie : 04 67 63 81 67

Messagerie : bureau@prev-herault.org
Web : <http://www.prev-herault.org>

**Pour ne pas prendre le risque de
commettre l'irréparable...**

L'Hérault - Cent Fonts

Abonnement annuel (10 numéros)
incluant l'adhésion à l'association
par courriel et fichier PDF: 20 euros.
Par courrier postal : + 5 euros
Directeur de la publication : Virginie Rohr

Le Conseil Général a décidé d'interjeter appel de la décision qui innocentait les militants de la PREVHE. L'audience est prévue pour janvier 2007.

Pensez à renouveler vos cotisations 2007 si ce n'est pas encore fait...

A notre demande, le Conseil Général vient de nous communiquer les derniers résultats publiés par le BRGM.. Les conclusions de ce dernier souligne l'intérêt du site, l'insuffisance des études et la dangerosité des pompages. Nous vous en parleront dans le prochain numéro.

Le Conseil d'Administration et le Bureau vous souhaitent à tous de bonnes fêtes et une bonne année.

Bulletin d'adhésion à découper ou à recopier et à retourner par courrier

J'adhère à l'association comme membre actif ou de soutien (20 €) cotisation incluant l'abonnement au bulletin électronique, je souhaite recevoir le bulletin par courrier postal à mon domicile (+ 5 € en timbres postes), je souhaite soutenir l'action de l'association par un don de€. Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'association PREVHE.

Nom : Prénom :

Adresse postale:

Mail : Téléphone :

Vous pouvez sauver l'association PREVHE de l'écrasement financier

Le Conseil Général a décidé de faire appel du non-lieu que la justice a rendu envers les militants de l'Association PREVHE (voir l'HCF n°16 disponible sur le site de l'association). Cette manœuvre entraîne pour l'Association et les militants attaqués des charges financières insupportables qui mettent en péril les équilibres financiers.

Le but est clair. Le passage en force du projet de détournement de la résurgence des Cent-Fonts, malgré les calamiteux résultats des tests de pompage, a été annoncée par le Conseil Général.

Le projet, dont les objectifs ont été réduits d'un facteur 10 est notoirement incapable d'apporter une solution à la hauteur des besoins du département. Il représente non seulement un gaspillage financier de plusieurs dizaines de millions d'euros (nous en reparlerons dans notre prochain numéro), mais il revient à dégrader inéluctablement la vallée de la Buèges et le cours de l'Hérault qui se verra amputé d'environ 5% de son débit à l'étiage alors qu'il est déjà atteint d'eutrophisation forte et de recul des populations piscicoles.

Notre combat peut vous paraître lointain mais il est exemplaire à plus d'un titre :

- Il est celui de l'implication des citoyens face à leur avenir
- Il est celui du renouveau des techniques locales face à des solutions de détournement d'eau héritées du passé
- Il est celui du recentrage nécessaire de la place de l'Homme au cœur de l'environnement
- Il est celui de la croissance raisonnée et des économies face au développement anarchique
- Il est celui du respect des citoyens face aux menaces et aux tentatives d'intimidation et d'écrasement.

Même si vous pensez ne pas être directement concernés par le problème du gaspillage environnemental et financier des Cent-Fonts, vous l'êtes forcément par l'augmentation de la pression fiscale, le dérapage des taux d'endettement du département et les conséquences environnementales qui ne manqueront pas de nous rattraper, nous et les générations futures.

Nous demandons à tous ceux qui ont une autre conception de la démocratie de nous aider, selon leurs moyens, à passer ce cap vital pour la survie de l'association. Il n'y a pas de petites sommes lorsqu'elles sont nombreuses...

Vous pouvez nous envoyer votre soutien par chèque ou par timbres postes à l'adresse de la l'Association PREVHE ou par carte de crédit directement sur le site de l'Association : <http://www.prev-herault.org/index.php3>

Vous pouvez contribuer à la sauvegarde de notre bien commun : la Buèges, l'Hérault et la démocratie.